



four en ruine en copropriété avec ma cave

Par **benamida**, le **27/05/2024 à 10:00**

L'accès à ma cave, mitoyenne à four en état de ruine, a été obstrué par un mur, ce qui empêche tout passage. Les anciens propriétaires ont condamné cet accès vraisemblablement pour éviter un danger lié à ce four .
Que doit faire le propriétaire du four pour libérer le passage

Par **coproleclos**, le **27/05/2024 à 18:41**

Bonjour,
Quand vous créez un sujet, n'oubliez pas de dire "bonjour" ou quelque chose comme ça et pensez aussi à remercier ou mettre une formule sympa. Merci tout plein.
Ca aidera à vous répondre.
Bien à vous.

Par **nihilscio**, le **27/05/2024 à 19:42**

Bonjour,
[quote]
Que doit faire le propriétaire du four pour libérer le passager
[/quote]
Faire les travaux nécessaires pour supprimer les dangers et abattre le mur.

Par **benamida**, le **28/05/2024 à 05:05**

Bonjour,
Je tiens à vous présenter mes excuses pour l'envoi précipité de ma question.

J'étais tellement préoccupé par mon sujet que j'ai accidentellement envoyé une version non finalisée.

Bien à vous

Mr Benamidar